



date :
29/11/2018

RENCONTRE AVEC LES PARENTS D'ELEVES ELUS

Direction de l'Éducation

Territoire :

NORD



ORDRE DU JOUR

I- La répartition des rôles Mairie – Éducation nationale – Parents d'élèves

- ❶ Les missions éducatives de la ville
- ❷ Les fonctions de la Direction de l'Éducation de la ville
- ❸ Le CDEN
- ❹ Le Conseil d'École

II- La rentrée 2018/2019

- ❶ Les inscriptions
- ❷ Les ouvertures de classes décidées par le CDEN à Toulouse pour 2018/2019
- ❸ Les rythmes scolaires : semaine à 4,5 jours

III- La restauration scolaire

IV- L'éducation : un investissement qui traduit la priorité du mandat

- ❶ Les nouvelles écoles
- ❷ Travaux de l'été 2018
- ❸ Budget consacré aux CLAE
- ❹ Sécurité renforcée dans les écoles
- ❺ Plan numérique

V- L'éducatif

- ❶ Le renouvellement du PEDT pour 2018-2021
- ❷ Les 9 engagements éducatifs du PEDT 2018-2021
- ❸ Les Parcours Éducatifs Périscolaires et Scolaires (PEPS)
- ❹ Enfants en situation de handicap

I- La répartition des rôles

Mairie – Éducation nationale – Parents d'élèves

❶ Les missions éducatives de la Mairie

- **Permettre la scolarisation de tous** les enfants de 3 à 11 ans dans les conditions d'accueil favorisant leur réussite scolaire.
- **Accueillir les enfants de 2 ans** en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé (Réseau d'Éducation Prioritaire REP ou REP+)
- **Définir les orientations stratégiques** en matière de politique éducative



② Les fonctions de la Direction de l'Éducation de la Mairie de Toulouse

- **Connaître** les flux démographiques pour adapter les équipements
- **Réaliser** les inscriptions des enfants en fonction des capacités d'accueil
- **Garantir** le bon fonctionnement des écoles (équipements, mobilier, fournitures scolaires...)
- **Entretenir**, rénover et construire des écoles
- **Organiser** les temps périscolaires
- **Gérer** le personnel municipal affecté aux écoles
- **Animer** les relations avec les partenaires et l'alliance éducative dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT)
- **Proposer une offre éducative** en direction des établissements scolaires, des élèves et des familles

③ Le Conseil Départemental de l'Éducation nationale

➤ Mesures de la carte scolaire :

- ➡ L'Éducation nationale décide des créations et suppressions de postes.
- ➡ La Mairie est uniquement chargée de la mise en œuvre des ouvertures de classe.

➤ Questions relatives à l'organisation et au fonctionnement

du service public de l'enseignement (exemple : mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, règlement type départemental des écoles).



④ Le Conseil d'École

➤ Les membres du Conseil d'École :

➡ Membres de droit :

- La Direction de l'école qui préside ;
- L'ensemble des enseignants ;
- Le Maire et/ou le Conseiller Municipal délégué ;
- Les représentants élus des parents d'élèves ;
- Le délégué départemental de l'Éducation en charge de l'école.

➡ Membres avec voix consultative :

- Les personnes chargées des activités sportives et culturelles ;
- Les personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique ;
- L'équipe médicale scolaire et les assistantes sociales ;
- L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription concernée ;
- Les ATSEM.

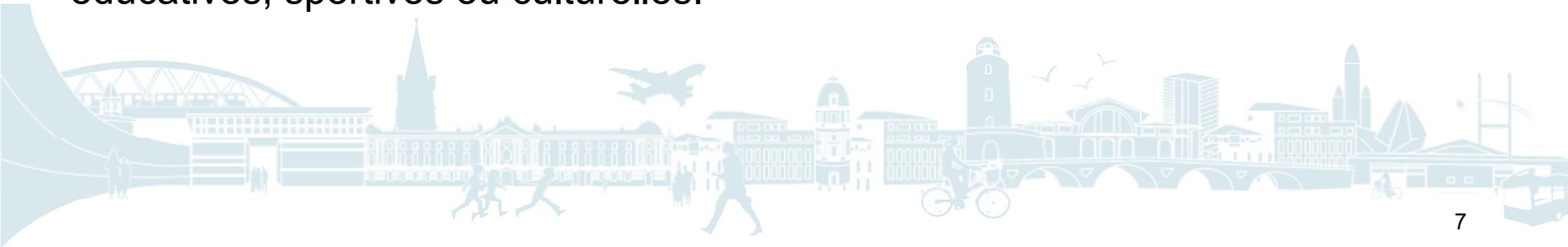
➤ Les compétences du Conseil d'École

➡ **Etablit et vote** le règlement intérieur de l'école ;

➡ **Participe** à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions relatives à la vie de l'école :

- Actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- Utilisation des moyens alloués à l'école,
- Conditions d'intégration des enfants handicapés,
- Activités périscolaires,
- Restauration scolaire.

➡ **Donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.



➤ Le fonctionnement

➔ Mandat :

1 an et jusqu'au renouvellement des membres

➔ Réunions

- A l'initiative de la direction d'école ;
- 1 réunion par trimestre ;
- 1^{ère} réunion dans les 15 jours de l'élection des parents ;
- Ordre du jour à diffuser à l'élu référent et au chef de Territoire.

➔ Procès-verbaux

- Rédaction par la direction d'école ;
- Affichage dans un lieu accessible aux parents ;
- Diffusion aux élus et services de la Mairie.



II- La rentrée scolaire 2018/2019

① Les inscriptions

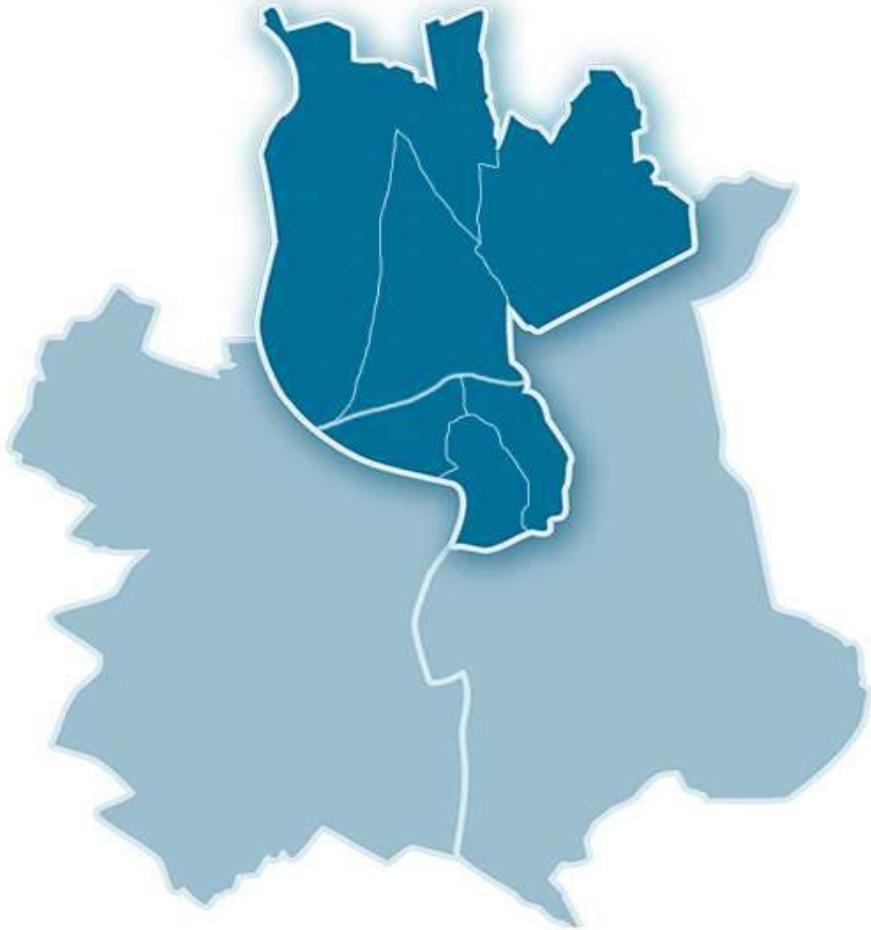


➤ Sur la ville de Toulouse :

➔ **34 522 élèves** dont 377 UPE2A et ULIS
14308 élèves en maternelle soit 41 %
20214 élèves en élémentaire soit 59 %

➔ **203 écoles toulousaines**
108 écoles maternelles
95 écoles élémentaires





➤ **Sur le territoire NORD, au 28/09/2018 :**

⇒ **11037 élèves** (32% des effectifs de Toulouse)

4577 en maternelle (41.5% des effectifs territoire)

6460 en élémentaire (58.5% des effectifs territoire)



② Les ouvertures de classes décidées par le CDEN à Toulouse pour 2018/2019



➤ **Total** hors dédoublements :

➡ **45 ouvertures de classe**

➤ **Dédoublements CP et CE1 :**

➡ **82 créations de postes**



③ Les rythmes scolaires : semaine à 4,5 jours

➤ Consultation des Conseils d'École demandée par le DASEN en 2017/2018

Les CE ayant participé à cette consultation se sont exprimés avec une large majorité en faveur des 4.5 jours hebdomadaires et/ou de la « semaine toulousaine » (mercredis libérés).

➤ Décision de la Municipalité :

Maintien de l'organisation actuelle avec une semaine scolaire à 4,5 jours

➔ Pour maintenir l'engagement historique sur les activités périscolaires et extrascolaires

➔ Dans la continuité de la politique éducative : un temps éducatif complémentaire au temps scolaire

➔ Réponses aux besoins des familles (social, économique...)

Pour information : 80% des élèves; 85% des communes sont revenues à une organisation à 4 jours à la rentrée 2018/2019 (source Education Nationale)

II – La restauration scolaire

Présentation de Sandra Estrade, Directrice de la Cuisine Centrale de la Mairie de Toulouse



La Cuisine Centrale en chiffres

33 000 repas produits quotidiennement sur le temps scolaire

90 agents municipaux

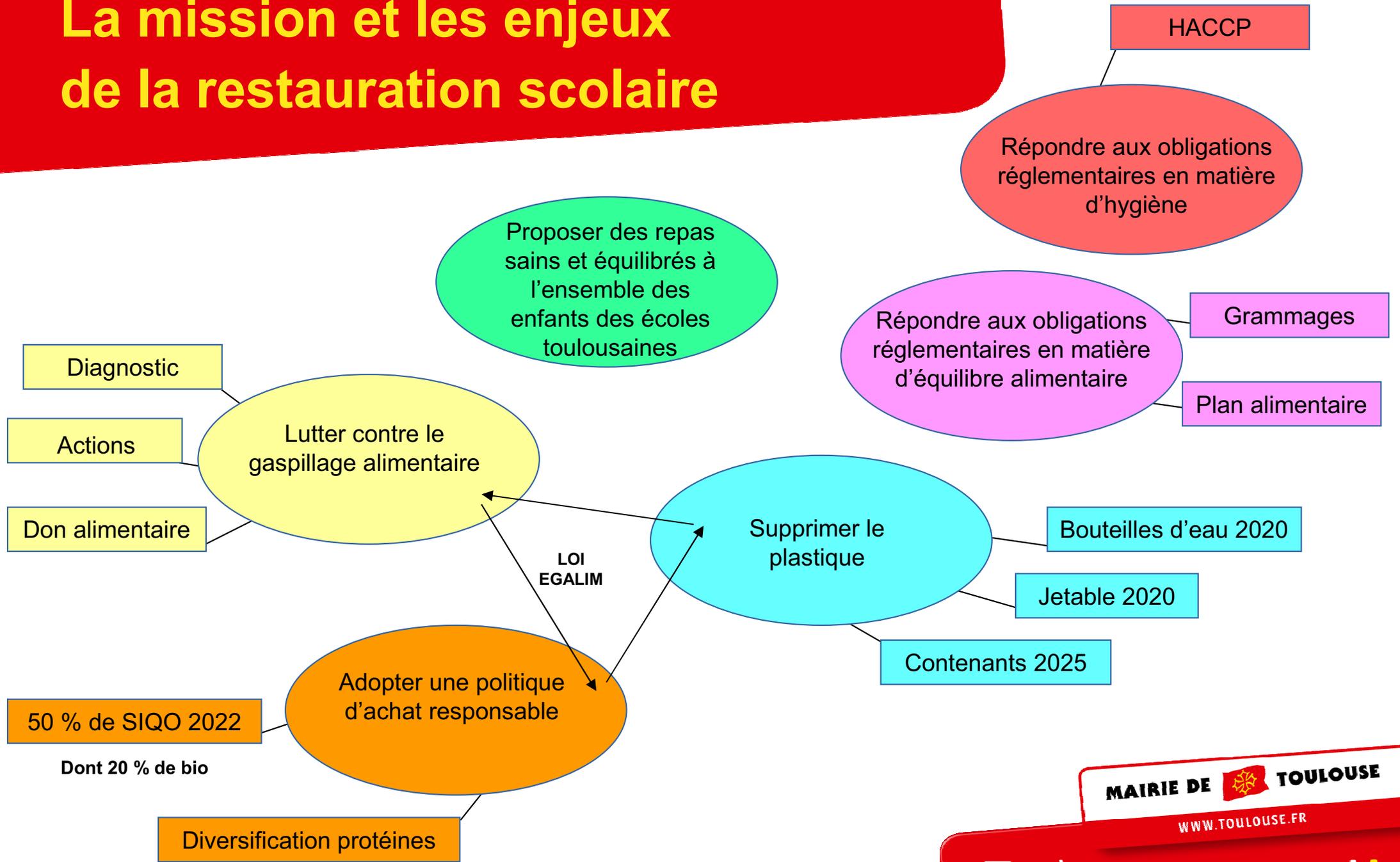
Budget alimentaire de 10 M€

220 points de livraison

12 chauffeurs / 24 tournées



La mission et les enjeux de la restauration scolaire



SIQO : Signes d'Identification de Qualité et d'Origine

Les achats de la Cuisine Centrale

Obligation d'acheter via les marchés publics
38 lots de familles de produits différents
24 fournisseurs (du producteur en circuit court au distributeur)



Respect de la saisonnalité sur les fruits et légumes frais, poissons frais, agneau frais, fromage...

Prise en compte des contraintes des éleveurs et des producteurs (équilibre carcasse, planning de livraison...)



Sourcing de nouveaux produits sous SIQO
(Signes d'identification de Qualité et d'Origine)
et locaux

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Bilan des achats 2018

au 31/10/2018

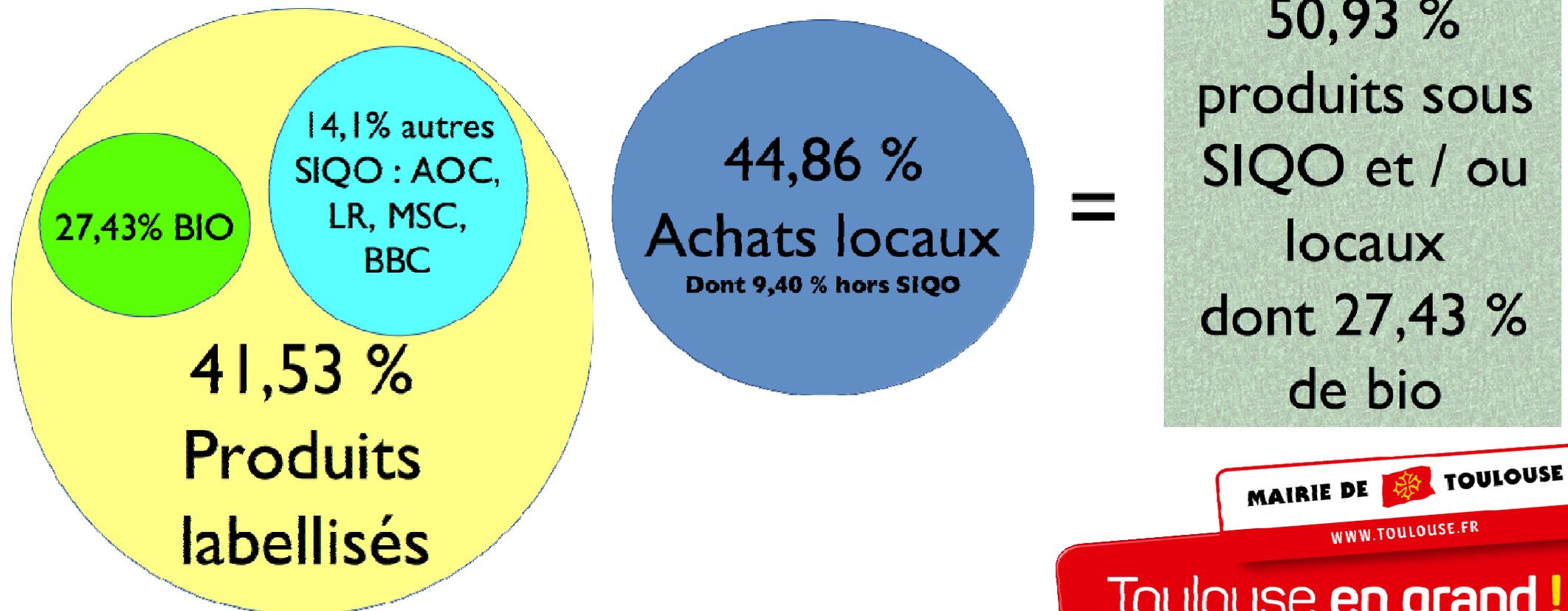
Rappel loi EGALIM

50 % de SIQO

dont 20 % de bio

Au 1^{er} Janvier 2022

Une volonté politique de faire du bio local, des produits sous signe officiel de qualité, respectueux du bien être animal...



MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Les nouveaux produits 2019

Les marchés sont relancés pour les années 2019 à 2022 avec l'introduction de nouveaux produits :

La compote de pomme bio
Nuggets de pois chiche bio
Torsades de lentilles bio locales
Émincé de soja bio local

Viande fraîche de brebis bio locale

Émincé de dinde, sauté de poulet et brochette de dinde BBC



MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Les + de la Mairie de Toulouse



- La possibilité de faire le choix d'un menu sans viande
- Un menu « Cuisine sur son 31 » pour tous par mois
- Un menu végétarien pour tous par mois
- L'application « QuiDitMiam ! » Pour connaître la composition des plats et des suggestions des menus du soir
- La possibilité pour les parents élus de visiter la Cuisine et de participer aux commissions mensuelles de menu

Contact cuisine centrale

Cuisines.centrales@mairie-toulouse.fr

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !